



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

convention sur les armes classiques produisant des effets traumatiques

Question écrite n° 70286

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les dommages causés par les bombes à sous-munitions. En effet, ces sous-munitions qui n'ont pas explosé à l'impact sont susceptibles de se déclencher ultérieurement et se transforment donc en véritables mines antipersonnel, mutilant chaque jour femmes, hommes et enfants. Elles représentent donc un véritable danger pour la population civile après un conflit. C'est pourquoi, il le prie de lui indiquer les mesures qu'il a mis en oeuvre en la matière ou qu'il compte mettre en oeuvre, et plus particulièrement s'il entend se positionner sur un accord international sur la question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70286

**Rubrique :** Traités et conventions

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 2005, page 6977